


Notre AIS est à la recherche de nouveaux logements dans votre commune !

Un Toit Pour Tous



Le 29 juillet 1993, le Gouvernement wallon a décidé la création sur son territoire d'agences immobilières sociales. Actuellement, il existe 30 agences immobilières sociales en Wallonie qui gèrent un parc de plus de 7.354 logements.

Un Toit Pour Tous est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement. Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

Cette association regroupe 12 communes et CPAS, des représentants du secteur associatif et les sociétés de logement social agissant en Province de Namur.

Ces 12 communes sont :

- 
- ✓ la Bruyère
 - ✓ Eghezée
 - ✓ Fernelmont
 - ✓ Andenne
 - ✓ Gesves
 - ✓ Assesse
 - ✓ Havelange
 - ✓ Ohey
 - ✓ Ciney
 - ✓ Hamois
 - ✓ Somme-Leuze
 - ✓ Rochefort
- 



L'AIS garantit aux propriétaires :

- ✓ La gestion administrative du bien (bail, décompte, ...)
- ✓ L'établissement des états des lieux
- ✓ Le paiement du loyer chaque mois
- ✓ La prise en charge des vides locatifs
- ✓ La représentation en cas de procédure en Justice
- ✓ La remise du logement dans l'état initial
- ✓ L'exécution des travaux à charge des locataires
- ✓ La visite régulière du logement



**Le propriétaire qui confie son logement à l'AIS bénéficie
D'une réduction de 100% du Précompte Immobilier !**

Notre AIS propose des logements dans votre commune !

Pour quels locataires ?

L'Agence Immobilière Sociale propose des logements conformes aux exigences de salubrité et de sécurité de la Région Wallonne pour un loyer

modéré. La sélection est faite par un Comité d'attribution sur base de critères objectifs.



Une guidance est mise en place avec les locataires par les assistants sociaux de l'agence qui guident le locataire dans le développement d'une « pédagogie de l'habiter »,

portant sur la fréquence de paiement du loyer, l'utilisation adéquate du logement et le respect de l'environnement humain et physique.

Une équipe composée, au minimum, d'un intervenant social et d'un agent technique est à l'écoute tout au long de la location. Elle garantit un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chaque candidat locataire.

Conditions

Vous serez acceptés en qualité de candidat locataire si :

- Vos revenus ne dépassent pas 31.100 €/an pour un locataire célibataire et 38.800 €/an pour un ménage. (Ces deux montants étant majorés de 2.900 € par enfant à charge.)
- Vous n'êtes pas propriétaires.



Nous contacter ?

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Envoyez-nous un mail

info@ais-andenne-ciney.be

Appelez-nous

085/84.25.09

Rendez-nous visite

Rue Bertrand 97, 5300 Andenne



Visitez notre site internet

www.untoitpourtous.be